

Point sur les travaux en administration centrale (30 septembre 2021)

[En illustration, projet de requalification de l'entrée du site de Barbet-de-Jouy : les différents flux de circulation (doc. SDLP).]

[Article mis à jour le 5 octobre 2021.]

Le groupe de travail « Relocalisation et travaux en administration centrale » s'est réuni en visioconférence le 30 septembre 2021. Pour l'administration, étaient notamment présents Philippe Mérillon, secrétaire général adjoint du MAA, Marc Rauhoff, sous-directeur de la logistique et du patrimoine (SDLP), Isabelle Cenzato, cheffe de la délégation du soutien aux services (DSS) et Eric Dieupart-Ruel, adjoint au bureau de la sécurité et de la maintenance des bâtiments (BSBM).

La CFDT était représentée par Isabelle Vandermeersch, Eric Garberoglio et Pierre Jouvanceau.

Rappelons que ce groupe de travail, qui se réunit bimestriellement, fait le point, site par site, sur les travaux en cours et leurs incidences sur la communauté de travail (*voir nos précédents comptes rendus*). Un diaporama ([disponible ici](#), 22 Mo), présenté par Marc Rauhoff, a servi de fil conducteur.

Site de Varenne

Pour le bâtiment E, les travaux de gros œuvre sont en voie d'achèvement et, de ce fait, sauf exceptions ponctuelles, les nuisances sonores devraient être désormais plus réduites. Les travaux de second œuvre (finitions intérieures, aménagements) vont débuter, pour un achèvement du chantier toujours prévu à la fin du 1er trimestre 2022.

Dans le détail, la surélévation R+1 (anciens locaux du BIP) en est à l'étape des aménagements intérieurs. Pour la surélévation R+5 (nouvel étage du bâtiment E), la structure est terminée ; les travaux de second œuvre vont commencer. Le démontage des deux escaliers est terminé. La structure du nouvel escalier nord est installée ; pour l'escalier sud, la mise en place de la structure métallique et des marches en verre dépoli est en cours. Enfin, l'installation de la marquise, qui permettra d'accéder aux bâtiments C et E depuis l'entrée principale de Varenne sans subir les intempéries, a commencé.

Rien n'étant dit sur le futur aménagement du bâtiment E, la CFDT demande quelle sera la superficie des futurs bureaux et à combien d'agents ils seront destinés.

Marc Rauhoff indique qu'il s'agira de bureaux pour un ou deux agents, complétés par des bureaux partagés d'environ 35 m² dont il ne détaille pas la capacité. Il précise que des plans ont déjà été présentés en CHSCT. Enfin, pour le problème de l'archivage, les locaux seront équipés de systèmes Compactus® (rayonnages mobiles optimisés).

Concernant la capacité des bureaux, il affirme que le « zoning » n'est pas définitif à ce jour, puisqu'il faudra d'abord résoudre le « jeu de chaises musicales » des déménagements et retours successifs liés aux travaux, à la fermeture programmée de Vaugirard... Pour cette raison, il ne peut aujourd'hui indiquer le nombre de postes par bureau : ce point sera traité après la répartition définitive des services entre les sites.

La CFDT s'étonne qu'on puisse fixer la taille des bureaux sans avoir une idée du nombre d'agents qui y seront ensuite affectés.

Par ailleurs, la CFDT s'oppose à la constitution d'espaces de travail à 5 agents ou plus, ce qui semble se profiler. Pour

elle, de tels projets génèrent une dégradation des conditions de travail en présentiel (nuisances sonores, difficulté de concentration, charge mentale – en particulier lorsque les agents ne s'entendent pas – problème de stockage des documents de travail dans les bureaux...). Enfin, ce type d'aménagements peut conduire les agents à demander à télétravailler, alors qu'avec des bureaux à taille plus humaine (2 à 3 personnes), ils ne le feraient pas.

Pour la CFDT, les bureaux partagés doivent être occupés exclusivement par des agents qui ont demandé du télétravail, qui ont un taux de missions télétravaillables élevé et par conséquent un nombre de jours de télétravail compris entre 2 et 3 jours.

Site de Toulouse

Les travaux viennent d'entrer en phase opérationnelle (démarrage fin septembre 2021 pour une fin prévue au printemps 2022).

Les travaux de reprise d'étanchéité des toitures, eux, commenceront début 2022 pour une durée prévisible d'un peu plus de 4 mois.

Le quai de déchargement est en voie d'achèvement (fin octobre 2021). Des barrières pivotantes et un mini-niveleur sont installés.

Des travaux complémentaires portant sur les poteaux extérieurs situés entre les bâtiments A et B vont être lancés mi-octobre 2021 (traitement des épaufures et reprises de peinture).

Barbet-de-Jouy

Le projet de requalification de l'entrée du site de Barbet-de-Jouy, qui jouait un peu l'arlésienne, réapparaît enfin, avec quelques évolutions qui concernent toutes la sécurité et le cadre de vie des agents. Il est présenté par Eric Dieupart-Ruel ([diaporama, 3 Mo](#)).

Désormais, le flux des véhicules motorisés sera séparé du flux des vélos, ce qui n'était pas le cas dans les projets précédents, que ce soit pour l'accès au parking ou pour la circulation dans le parking même. Il y aura donc deux rampes d'accès distinctes (*voir notre illustration*) et, dans le parking même, deux circuits séparés. Cette séparation des flux fait suite à une demande forte exprimée tout au long des étapes du projet.

À noter que la rampe « vélos » servira aussi aux livraisons, avec un système dédié, les camions de livraison stationnant, eux, en dehors du site.

Dans leur partie extérieure, ces rampes seront équipées de câbles chauffants pour parer à toute situation de gel.

L'accès piétons sera remanié. L'entrée et la sortie du site seront bien distinctes. Mais l'idée d'une séparation, pour l'entrée, entre les agents du MAA et les visiteurs, un temps retenue, est abandonnée ; cependant, le contrôle des agents autorisés se fera directement par le portique (lecture électronique du badge), tandis que les visiteurs continueront d'être accueillis par les agents de sécurité.

Enfin, le nouveau projet fait la part belle aux plantations (conservées ou nouvelles), avec une augmentation sensible de la surface des zones vertes par rapport aux esquisses précédentes.

Mais il faudra continuer à être patient. La priorité est en effet d'achever les travaux en cours ou prévus (remplacement de 470 huisseries, rénovation de la toiture sud, changement du monte-charge...) ; par ailleurs, tant que le parking de Varenne est condamné pour raisons de travaux, il est impensable de fermer celui de Barbet-de-Jouy. Ces éléments ne permettent pas d'envisager le lancement des travaux de requalification avant l'année 2023...

Marc Rauhoff assure que le nouveau projet prendra bien en

compte la question de l'emplacement de la zone fumeurs. Actuellement située au pied des bureaux, elle pose un vrai problème de santé publique.

Enfin, à la demande des organisations syndicales, les agents seront informés du planning des travaux et des nuisances causées par ces travaux.

Site de Maine

Les deux chaudières ont été remplacées et sont opérationnelles.

La CFDT, dont les bureaux du rez-de-chaussée du site de Maine ont fait l'objet d'un cambriolage, demande quelles mesures ont été prises pour renforcer la sécurité des locaux. Elle s'inquiète du fait qu'aucune information ni consigne de sécurité n'ait été donnée aux agents présents dans ce bâtiment.

Marc Rauhoff confirme que l'intrusion a eu lieu alors même que toutes les consignes avaient bien été respectées par les occupants (fermeture des persiennes métalliques au rez-de-chaussée, verrouillage des locaux). Un renforcement du système de fermeture des persiennes va être installé. Pour lui, le barreaudage n'est pas une bonne solution (sensation d'enfermement augmentée, pour des locaux déjà très sombres) ; il prévoit plutôt l'installation de vitrages fixes en applique sur les embrasures, côté rue, qui limiteront les risques sans diminuer la luminosité et, par ailleurs, permettront d'ouvrir les fenêtres en journée sans craindre une intrusion.

La CFDT s'interroge sur l'avenir du site de Maine, et notamment du bâtiment qui héberge AgroParisTech.

L'administration indique que les derniers étudiants ne quitteront le site qu'à la rentrée de septembre 2022, date à laquelle AgroParisTech sera définitivement installé sur le

site de Saclay. En tout état de cause, le site ne sera pas totalement libéré avant juin 2023. Les autres bâtiments du site, qui ont vocation à continuer d'absorber les différents déménagements liés aux travaux sur les autres sites, ne seront pas libres avant cette même date. Ensuite, mais pas avant 2026, le bâtiment AgroParisTech rénové pourrait accueillir les agents du site de Vaugirard, dont le bail arrivera à terme ; les autres bâtiments pourraient accueillir des opérateurs.

Philippe Mérillon rappelle que cette démarche est guidée par l'idée qu'à terme tous les agents du MAA devront être hébergés dans des bâtiments appartenant à l'État.

Site du Ponant

L'installation du service du numérique (SNUM) a conduit à une réorganisation partielle des locaux. La réflexion sur la répartition des bureaux est encore en cours, en lien avec les autres sites.

Les organisations syndicales rappellent que, dans certains bureaux, des câbles d'alimentation électrique circulent à même le plancher, situation accidentogène s'il en est. Marc Rauhoff indique qu'ils seront à terme intégrés dans le sous-plancher.

Site de Vaugirard

La CFDT s'inquiète de l'avenir des agents de ce site et regrette qu'aucune visibilité à court, moyen ou long terme ne leur soit offerte. Par exemple, qu'en est-il du bureau des pensions ou de l'Asma ?

Isabelle Cenzato indique que des réflexions sont actuellement engagées ; des pistes sont explorées mais aucune option n'est encore arrêtée. Marc Rauhoff confirme que des déménagements d'entités sont à prévoir ; il y a actuellement des « ajustements ponctuels », mais il n'a aucune visibilité globale, pour l'instant. Philippe Mérillon renchérit : pour l'instant rien n'est décidé, y compris pour le bureau des

pensions ou pour l'Asma. II l'affirme : pour lui, ce n'est pas un sujet d'actualité, avant d'ajouter qu'il devrait avoir davantage de visibilité d'ici... octobre.

Concernant le déménagement du bureau des pensions, qui pose le problème de kilomètres linéaires d'archives à gérer (*voir notre [précedent compte rendu](#)*), Marc Rauhoff affirme que la question est bien prise en compte, en association avec la mission des archives. Que ce bureau parte à Varenne ou à Maine, des solutions d'archivage adaptées seront mises en place.

> La prochaine réunion du groupe de travail est fixée au 26 novembre 2021.